

N° 13 Intitulé de l'action :	Mise en semestres du niveau 3ème
--	---

Identification Etablissement

Etablissement	COLLEGE HUTINEL GRETZ-ARMAINVILLIERS
Téléphone / mel /site	0164078383 ce.0772189L@ac-creteil.fr
Chef d'établissement	Marie-Christine PLANÈS

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • AVIS FAVORABLE du Comité de Validation des expérimentations le 22 juin 2017 pour une semestrialisation des niveaux 6èmes, 5èmes et 4èmes avec un découpage de 2 semestres en 2 demi-semestres (et autant de rencontres avec les parents). • Points positifs concrets observés : baisse de stress des élèves et professeurs, appropriation par les élèves de l'évaluation formative. • Retour positif des fédérations parents. • AVIS FAVORABLE du Comité de Validation des expérimentations le 22 juin 2017 pour des conseils de classe sous forme individualisées en 4èmes et 3èmes. • Changement du système d'évaluation depuis la rentrée 2016: évaluation non chiffrée sur les niveaux 6/5/4.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Construire l'orientation des élèves sur les acquis scolaires de semestres, qui permettent une meilleure lecture des compétences validées (comme pour les niveaux post-bacs). • Garder une communication dès le 1er demi-semestre avec les parents (soient 3 à 4 bilans intermédiaires ou finaux) afin d'élaborer la construction du projet d'orientation comme les textes spécifiques à cette classe le demandent.
Descriptif de l'action	<p>Découpage de l'année en 2 semestres et 2 demi-semestres.</p> <p>Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accorder davantage de temps aux situations d'apprentissages en réduisant la pression de l'évaluation ; - de valoriser les domaines de compétences par des compétences plus lisibles et plus interdisciplinaires et ne se limitant pas à des chapitres ; - de privilégier l'évaluation formative et de mettre en place, en toute sérénité, le travail sur l'erreur comme élément de progression ; - de laisser plus de place à la remédiation ; - de rendre les élèves acteurs de leur évaluation ce qui développe chez eux la capacité à se questionner sur le sens qu'ils donnent à l'école, sur leur projet d'avenir et sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs ; - de mettre en place chez les enseignants une réflexion collective sur les pratiques et les évaluations notamment dans le cadre des AP ; - dédramatiser avec les parents un premier trimestre assez court en se basant surtout sur les compétences et acquis scolaires, plus que sur les notes (relevé de compétences de mi-semestre) tout en maintenant le même nombre de rencontres.
Modalités de mise en œuvre	<p>L'année scolaire serait découpée en deux semestres eux-mêmes découpés en deux demi semestres.</p> <p><u>Temps forts:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • « Conseils de classe » de mi-semestre uniquement en équipe pédagogique

	<p>(mi novembre).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre mi novembre avec les familles pour leur remettre le bulletin de ½ semestre (relevé de compétences) ainsi qu'échanger sur les réussites et difficultés de leurs enfants, afin de commencer à envisager les projets d'orientation. • Rencontre élève + parents avec des membres de l'équipe pédagogique lors des conseils de classe en fin de 1er semestre sous forme d'entretien personnalisé (conseils de classe individualisés). • Une rencontre parents professeurs suite aux conseils pour la remise du bilan périodique et vœux provisoires (1er semestre = ancien 2ème trimestre). • Rencontre mi-avril avec des parents ciblés en fonction des difficultés rencontrées (mi-2ème semestre). • Conseil de classe du 2ème semestre avec les vœux définitifs. • Pour l'orientation, les documents officiels à remplir à partir du 2ème trimestre (fiche de dialogue) seront remplis en même temps que les conseils de fin de 1er semestre (fin janvier).
Caractère expérimental	
Mesure dérogatoire	Découpage de l'année en semestre en collège.
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des élèves dans les apprentissages, meilleur climat scolaire : baisse des avertissements. • Baisse du stress (s'inscrit dans le parcours « bien être pour bien apprendre au collège) : nombre de décrocheurs. • Amélioration des résultats notamment par la priorité donnée aux évaluations formatives (statut de l'erreur). Taux de Validation du LSU. • Autonomie, esprit critique : capacité à identifier et à exprimer ses sentiments et ses besoins. • Modification des pratiques des enseignants : réflexion collective sur l'évaluation comme outil de régulation de ses pratiques. Regard plus humain sur les élèves (pas de course à la notation mais des acquis validés au bon moment). • Relation collège/parents : taux de présence des enseignants aux conseils de classe, présence des parents aux RDV.
Classe(s) concernée(s)	Classes de 3ème (les niveaux de 6èmes/5èmes/4èmes sont déjà en semestres avec deux ½ semestres).
Disciplines / équipes concernées	
Partenaires et intervenants éventuels	

Informations CARDIE

Personne contact	Marie-Christine PLANÈSPrincipale0164078383marie-christine.planes@ac-creteil.fr
Attente de la mission	